

GUIDE DU NOUVEL ARRIVANT

AVENS - FOYER RENÉ COTY



1- LOCALISATION

ADRESSE:

Hôpital René Sabran, Pavillon René Coty, 550 Boulevard Edouard Herriot - 834000 HYERES (Giens)

<https://goo.gl/maps/AsH8GaCndHCCc4Np6>

NUMERO DE TELEPHONE:

Standard: 04 82 79 77 00 (horaire standard)

Numéro d'astreinte affiché sur le planning journalier posé sur la banque d'accueil

PARKING:

Parking gratuit (indiqué par un panneau de signalisation en arrivant à proximité de Pavillon René Coty)



2- PRÉSENTATION & HORAIRES

Présentation de l'équipe pluridisciplinaire :

Paramédicale: kinésithérapeute, ergothérapeute

Soignante: médecin - psychiatre - infirmière - AS - AMP/AES

Éducative et sociale: éducateurs spécialisés - moniteurs éducateurs - assistante sociale

Hôtelière: cuisiniers, agent de service, maîtresse de maison

Technique et administrative: agent technique - secrétaires

Public accueilli :

Horaires d'internat: 7/7 24/24

Le foyer d'accueil médicalisé vieillissant (FAMV) et le Foyer Occupationnel vieillissant (FOV) accueillent des adultes de plus de 50 ans en situation de handicap moteur, cognitif ou psychique, qui nécessite un accompagnement permanent et des soins constants

En journée:

Soins: 07h00-14h00 / 13h30-21h30

Éducatif: 09h00 - 16h00

Administratif: 08h30 - 17h00

De nuit:

Soins: 21h00 - 07h00



3- SE REPÉRER ET PRENDRE SES MARQUES

Plan René COTY :

Au RDC vous trouverez: l'accueil, les vestiaires hommes/femmes, les bureaux de la direction, des éducateurs, la salle de réunion, la salle d'activités. A l'extérieur, la terrasse et le jardin d'hiver.

Au 1er étage: les chambres des résidents du FAM, la salle de restaurant

Au 2ème étage: les chambres des résidents du FAM, l'infirmierie, la salle de kiné, la lingerie

Au 3ème étage: les chambres des résidents du FO, la salle de repos du personnel

Les plans du site René COTY se trouvent en page 2

Lorsque vous arriverez:

A l'accueil de l'établissement, vous trouverez votre affectation sur le planning quotidien, votre nom et prénom seront écrits.

Accéder aux outils informatiques:

A côté du planning, vous avez une bannette dans laquelle vous trouverez vos identifiants personnels, pour vous connecter à un ordinateur et au logiciel du Dossier Unique de l'Usager (IMAGO)



4- PROCEDURES

Équipement de protection individuelle (EPI):

Les EPI sont obligatoires dans certaines situations et sont fournis par l'établissement. Des gants vinyles sont disponibles dans les étages de l'établissement, sur les chariots. Tout EPI spécifique pourra vous être fourni (lunette de protections, surblouses, surchaussures,...) en cas de nécessité. Pour les salariés intérimaires, des EPI jetables pourront vous être fournis.

Système de Sécurité Incendie - SSI:

Le SSI se trouve en page 2



5 - NUMÉRO D'URGENCE



112: Numéro d'urgence européen

18: Pompiers

15 : Samu



6- INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA SÉCURITÉ

Vous devez prendre soin de votre santé et de votre sécurité, ainsi que de celles des autres personnes présentes à vos côtés.

- La circulation dans les locaux est libre ; une vigilance est à porter sur les sols pouvant glisser après les opérations d'entretien des locaux. La circulation en dehors des locaux sera soumise au respect du code de la route ; la consommation d'alcool et de stupéfiants est interdite pour toute personne amenée à conduire les véhicules de l'association.
- Les conditions d'exécution de votre travail sont liées à vos qualifications et à votre métier au sein de l'établissement. N'hésitez pas à solliciter votre référent chargé de vous accueillir pour toute question sur les bons gestes à avoir, les instructions de travail existantes, le fonctionnement des matériels notamment. Lors de manipulation de personnes/matériels, restez vigilants sur les efforts réalisés et les postures prises.

PLANS DU BÂTIMENT

Plan René Coty



Plan SSI de Sécurité



- La conduite à tenir en cas d'accident est présentée par affichage dans l'établissement, sur les plans d'évacuation et à proximité de la centrale incendie.
- En cas de départ de feu, vous pouvez utiliser l'extincteur disponible à proximité en suivant les consignes mentionnées dessus.
- En cas d'accident de personne, restez calme et contactez un titulaire ou votre référent d'accueil ; si nécessaire, suivez les consignes de l'établissement pour appeler directement les pompiers au 18.
- Le DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels de votre Établissement) est consultable à l'accueil de l'établissement. Il est également disponible en version numérisée sur le serveur commun à l'emplacement suivant : G:\0_ESPACE DOCUMENTAIRE\DUERP\COTY.
- Coordonnées du service de santé au Travail : 6 rue Georges Simenon 83400 HYERES. Tél : 04.94.12.63.10.